

AVIS DE MARCHE

01) IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	COMMUNE D'AUBIGNY-LES CLOUZEUX 20 Grand 'Rue, 85430 AUBIGNY-LES CLOUZEUX Tél. : 02 51 98 70 15 SIRET : 20005779200018
02) MOYEN D'ACCES AUX DOCUMENTS DE CONSULTATION	Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : https://www.marches-securises.fr L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil de l'acheteur : https://www.marches-securises.fr
03) PROCEDURE	☒ Procédure Adaptée ouverte > 90 k€ (Art L2123-1 R2123-1 à R2123-7 1 du Code de la Commande Publique)
04) IDENTIFICATION DU MARCHE	EXTENSION DES VESTIAIRES DE LA SALLE DE SPORTS AUBIGNY Référence : ALCCP2025-003 Code CPV principal : 45000000-7- Travaux de construction Marché de travaux Lieux d'Exécution : 13 rue du stade-Aubigny, 85430 AUBIGNY-LES CLOUZEUX Délai d'exécution : 15 mois Démarrage des travaux : Septembre 2025
05) LOTS	LOT 01 – Démolition - Terrassement - Aménagements extérieurs LOT 02 – Gros œuvre LOT 03 – Charpente Métallique - Bardage LOT 04 – Couverture Étanchéité LOT 05 – Menuiseries extérieures aluminium LOT 06 – Métallerie LOT 07 – Menuiseries Intérieures - Agencements LOT 08 – Cloisonnements - Plafonds plaques de plâtre LOT 09 – Faux-plafonds LOT 10 – Faïence - Carrelage LOT 11 – Peinture LOT 12 – Sols Sportifs LOT 13 – Nettoyage de parachèvements LOT 14 – Électricité LOT 15 – Plomberie – Chauffage – Ventilation
06) VISITE	Visite du site fortement recommandée Contact au préalable : Julien Jalleau- 02 51 40 37 23 j.jalleau@aubignylesclouzeaux.fr
07) DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES	Le MARDI 1 JUILLET 2025 à 18h00
08) CONDITIONS DE REMISE	Voie électronique : via la plateforme : https://www.marches-securises.fr
09) JUSTIFICATIONS A PRODUIRE (Qualités et capacités du candidat)	Voir Règlement de consultation
10) DELAJ de validité des offres	120 jours
11) CRITERES D'ATTRIBUTION	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères (Voir Règlement de consultation) - Valeur technique de l'offre : 60% - Prix : 40%
12) DELAIS ET PROCEDURES DE RECOURS	Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (article R421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 quai de l'Île Gloriette – BP 24111, 44041 Nantes cedex, Tél 02 55 10 10 02
13) DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION	MERCREDI 04 JUIN 2025